

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Clisson Sèvre et Maine Agglo

Antoine CALINE, Responsable service Urbanisme et Habitat
Caroline ROUXEL, Chargée de mission Programme Local de
l'Habitat

Service Urbanisme & Habitat
13 rue des Ajoncs 44190 CLISSON
02.28.00.88.88 / 07.62.57.18.89

antoine.caline@clissonsevremaine.fr /
caroline.rouxel@clissonsevremaine.fr

Le SCOT révisé du Vignoble Nantais a été approuvé le 29 juin 2015. Il associe la Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglomération et la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

Le SCOT du Vignoble Nantais est actuellement en cours de révision.

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Ses orientations en matière d'habitat sont :

- Intensifier et partager l'effort autour du logement à loyer modéré et de l'accession sociale à la propriété
- Des cœurs de bourgs vivants et attractifs pour :
 - o Tirer parti d'une dynamique démographique
 - o Favoriser la dynamique économique et sociale induite par des flux résidentiels
 - o Mettre en œuvre une stratégie foncière au sein des bourgs
- La recherche d'une qualité urbaine pour :
 - o Une nouvelle organisation des espaces au service d'un nouveau fonctionnement urbain
 - o Affirmer la trame paysagère dans le tissu urbain
 - o Des formes urbaines favorables aux centralités
 - o L'arrêt d'un développement linéaire et en-dehors du tissu urbain
 - o L'affirmation d'un équilibre entre centralités et villages et hameaux alentours